

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**Ministère des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur**

**Ambassade du Sénégal au Kenya
Mission Permanente auprès de l'ONUN,
du PNUE et du PNUEH/ONU-HABITAT**



Nairobi, le 25 mars 2025

NAIROBI

Tel : (+254) 202 34 40 77

Fax : (+254) 207 12 22 27

Email : ambassenenairobi@diplomatie.gouv.sn

DECLARATION SUR AGENDA ITEM 6 : ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE D'ONU-HABITAT POUR LA PERIODE 2026-2029.

Le Sénégal s'associe aux déclarations prononcées par le Groupe africain et le G77 et prend note du rapport de la Directrice Exécutive qui présente les progrès réalisés dans l'élaboration du Plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029.

La délégation sénégalaise se réjouit du fait que ledit plan constitue une feuille de route ambitieuse pour relever les défis mondiaux de l'urbanisation durable car proposant une vision intégrée centrée sur l'accès à un logement adéquat, à la terre et aux services de base pour tous, y compris la transformation des établissements informels et des bidonvilles.

Nous saluons les priorités stratégiques identifiées, qui sont en droite ligne avec les objectifs du Référentiel Sénégal 2050 : Agenda National de Transformation qui met un accent particulier sur :

- l'accès au logement en tant que pilier essentiel pour garantir une urbanisation durable et améliorer les conditions de vie des citoyens ;
- la régularisation et l'amélioration des quartiers informels, avec des investissements dans les infrastructures de base comme l'eau, l'électricité et les routes ;

- l'engagement dans une transition énergétique juste et équitable, tout en intégrant des solutions pour préserver les écosystèmes naturels.

Monsieur le Président,

Le Sénégal note avec satisfaction l'inclusion d'un cadre robuste de suivi et de monitoring des progrès, une condition essentielle pour garantir l'impact durable des initiatives globales dans nos contextes locaux.

Toutefois, il demeure crucial de s'interroger sur les aspects pratiques et contextuels liés à la mise en œuvre de ce cadre, en particulier pour les pays africains qui font face à des défis spécifiques.

Au regard de ce qui précède, ma délégation voudrait savoir :

1. Comment ONU-Habitat envisage-t-il d'adapter ses méthodologies de suivi aux contextes des pays africains, où les capacités institutionnelles et la collecte de données restent souvent limitées ?
2. Quels mécanismes seront mis en place pour garantir l'intégration des communautés locales et des gouvernements nationaux dans les processus de monitoring afin d'assurer une pertinence et une inclusivité maximales des résultats mesurés ?

Pour conclure, le Sénégal salue l'approche consultative et inclusive adoptée et encourage ONU-Habitat à continuer ses efforts dans l'élaboration d'un plan stratégique réaliste, efficace et flexible et réitère son engagement à contribuer activement à sa conception et sa mise en œuvre.

Je vous remercie